L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 3 FEVRIER 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune exception, tout au journal généralement, soit aux abonnés, qui nous annoncent comme discontinue de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une pastre par ligne de chaque langue, pour chaque insertion, et cinquante centimes par ligne de rechef, subséquente. Tout changement considérable dans l'ordre, et le prix de ces annonces, doit être considéré comme une nouvelle annonce, et payé en DIX lignes en même temps.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes (seul) ingénieux de détail, 200; les Bouquets, Compagnies d'Assurance, et autres institutions publiques, 300; les agents pour ventes, tuitions et ventes à vapeur, et les maisons de commerce faisant la commission, 500. Ces abonnements se paient d'avance et d'avance.

Le prix des souscripteurs aux ann. estimatif à un cent et demie fois, et trois fois par semaine.

Les ANNONCES de ventes de nègres, des articles qui appelent l'attention du public à des vences d'immeubles bien-meubles, des articles signés par des passagers, les affaires de bénéfice, &c. &c. devront payer en tant fois un prix ordinaire.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, et par cartes pour chaque insertion.

Les ANNONCES en articles d'une nature personnelle, lorsque les intérêts sont liés, paieront le double du prix des articles ordinaires et d'autres.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un intérêt, telles que les ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons en terrains, ventes, blâmer ou affermer, actes de mariage, naissance, mort, etc. figurés ici, lui seront payés en conséquence de cette disposition.

Les ANNONCES qui ne seront pas de suite ou en bons termes seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'en ait donné ordre.

Les THEATRES et autres endroits ouverts pour Paman usement public, seront insérés chaque jour de nouvelles au prix modéré de deux dollars par cent 0.50.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, paieront double ci-dessus.

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM-SHIPS

Faisant le service de la mille entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord.

Du port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

Du vaste d'un contrat fait avec les Lords de l'Amirauté

BRITANNIA ..... Capt. C. H. E. Jenkins
BRITANNIA ..... " J. Hewitt.
CALEDONIA ..... " E. G. Lott
ACADIA ..... Alex. Ryrie.

Partiront de Liverpool et Boston sur Halifax, comme suit

De Liverpool. De Boston.
Britannia ..... 1 janvier ..... 1er. février.
Caledonia ..... 1 février ..... 1er. mars.
Acadia ..... 1 mars ..... 1er. avril

$20 Prix du passage, de Boston à Liverpool $120

Il y a bord de chaque steamship un chirurgien expérimenté. Aucun passage ne sera considéré retenu, si il n'en a pas été payé.

Pour les intérêts et les journaux envoyés par ces steamships pourront passer par les bureaux de poste.

JAMES & ANDREWS.
7, Canal Row, Nouvelle-Orléans

CABOTAGE.

POUR VERMILION, directement—Le schooner COTTON PLANT, capitaine Oliver Wright, pouvant du tiers de chargement, pour plus tôt et des meilleurs conditions. Pour plus d'abonnement, s'adresser à bord ou à

JOHN HALL, 1 Front Levée

POUR MERIPHIS (Mandoulin—Le beau packet NATCHEZ, capitaine Wm. Tuft, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à la rue du Canal

L. V. HUBARD & Co.
94 Tchoupitoulas

PAQUEBOT DU MISSISSIPI—Le beau packet MISSISSIPI, capitaine Mulhern, partira Vicksburg Grand Gulf, Rodney et Natchez—le paquebot regulier LETA, capitaine Lott, partira demain vers midi sur le canal de l'extrémité de la rue du Canal, dimanche matin à du courant, à six heures précises. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou

L. V. HUBBARD.
94 Tchoupitoulas

POUR ST. MARTINVILLE—Le beau packet ST. MARTINVILLE, capitaine Henry Pemberton, partira samedi prochain, 3 février, à 3 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à la rue Poydras, ou à

JOHN K. SHAW & Co. 31, Poydras.

POUR LES ATTAKAPAS (Opelousas)—Le beau packet MAGNOLIA, capitaine Bunt, marchant, à double marcine. NEW BRAZIL, capitaine Charles Johnson, partira lundi prochain, de janvier, à midi, pour ces deux ports et passages pour St. Martinville, Nouvelle-Iberie, Pratt et Petit-Anse, Vermilion, Bar Bay et Bay Cocodrie, et tous les ports intermédiaires sur le Teche et l'Atchafalaya. Pour plus de détails, s'adresser à bord ou à

JOHN HALL, No. 1, Front Levée.

Le New Brazil a de plus de place pour le capitaine Johnson et ses passagers pour Opelousas. Le Magnolia s'engage pour faire le voyage des Attakapas durant toute la chaudière et prendre du fret et des passagers à moitié des prix que ceux qui ont les bateaux ainsi les mêmes voyage.

Le bateau à vapeur MISSOURI MAIL, capitaine Lewis, partira de la Balize, et prendra des voyages dans le bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux. Il partira samedi prochain, de la Nouvelle-Orléans. Il partira de la Balize à 11 heures du matin; et sera retour à partir à Thibodeaux les mardi et vendredi à 10 heures du matin. Pour plus d'abonnement, s'adresser à Mr. Mr. Mr.